

Solidaires



Branche INRA

Réponse SUD-RE

Groupe de travail « Saclay 2015 »

Sur invitation Président du Centre de Versailles-Grignon

Après avoir pris connaissance de l'invitation à une première réunion, le 28 septembre prochain, d'un groupe de travail censé "être un espace de co-conception chargé d'élaborer un plan d'accompagnement " de la relocalisation de 13 unités sur le plateau de Saclay,

Notre approche de ce projet n'a pas changé : Il demeure un gâchis tant scientifique, humain et écologique que financier, au détriment des conditions d'emploi et de transport des 491 agents, titulaires ou CCD, aujourd'hui concernés. A terme, une nouvelle fragilisation pour tout l'INRA... que nous ne pouvons accepter !

En phase avec nos collègues d' AgroParisTech où SUD-Rural Equipement a déposé un recours au Tribunal Administratif suite à l'absence notamment de consultation obligatoire du CHSCT pour "*les projets d'aménagements importants modifiant les conditions de travail*", alors que le vote au Conseil d'Administration a été obtenu *in extremis* (22P, 20C ,2A), nous continuons la mobilisation à l'INRA sur toutes les dimensions de ce dossier, et notamment sur la tenue d'un CCHSCT consacré à ce dossier (sur la base de la motion unanime du CT, 28 mai dernier*)

Suite à l'échange en conseil de branche INRA du syndicat, le mandat donné aux deux représentant/es présent/es au groupe de travail est d'y exprimer ce positionnement syndical et d'y présenter les demandes exprimées par les AG du personnel de chaque site concerné.

**Vote unanime motion : " Le Comité Technique INRA dénonce le fait de ne pas avoir été consulté pour avis avant présentation au Conseil d'Administration de l'INRA du protocole d'implantation commune INRA- AgroParisTech sur le plateau de Saclay. Comme le montre le point prévu à l'ordre du jour de ce Comité technique, ce protocole induit en effet une profonde réorganisation de l'INRA en Ile de France, avec un transfert significatif d'unités et de personnels sur Saclay. La non-consultation préalable du Comité Technique, tout comme la non-consultation du CCHSCT INRA, est complètement irrégulière, ce projet ayant nécessairement de fortes conséquences sur les conditions de travail des agents."*

Paris, le 15 septembre 2015